

*Accord à la distribution*

# SUD s'oppose, d'autres se couchent

La Poste vient d'arracher les 30 % de signataires nécessaires à la validation de son accord portant sur les conditions de travail des facteurs et factrices et de leurs encadrant-es. Ces signatures sont autant de coups de couteaux dans le dos des postières et postiers tant il est néfaste pour leur présent et leur avenir.

Plutôt que d'accepter de jouer du stylo, c'est une toute autre réponse que les fédérations avaient le devoir de proposer aux agents car le quotidien des facteurs et factrices et de leurs encadrant-es ne va pas s'améliorer avec cet accord, bien au contraire. En signant cet accord les fédérations valident le plan stratégique de la branche courrier/colis (le fumeux schéma industriel), fourvoyeur d'emplois et qui à terme se traduira par la disparition du métier de facteur et une forte aggravation des conditions de travail. Les signataires ont vendu, et pour pas cher, la peau des facteurs et des factrices et de leurs encadrant-es.

Au programme des « joyeusetés » on trouve en vrac : l'allongement des parcours et des trajets des tournées, le maintien de la sécabilité, la fermeture de nombreux sites, la modification du métier de facteur avec intégration de nouvelles activités sans rapport avec le cœur du métier, des modifications profondes des organisations de travail, le refus de reconnaître le travail réel au profit de la préquantification du travail, plus de flexibilité des durées hebdomadaires avec la suppression des deux ans entre deux réorganisations... La liste des méfaits de cet accord est longue. Les quelques miettes concédées par la direction ne tromperont pas les agents

Pour sa part SUD PTT a décidé de prendre ses responsabilités, et ce à plusieurs niveaux : depuis des mois en travaillant à l'unité avec d'autres fédérations, en informant le personnel des projets de la direction et en l'appelant à se mobiliser en décembre dernier. Aujourd'hui en exerçant son droit d'opposition. Demain en construisant le rapport de force, de manière la plus large possible, nécessaire à l'abandon du plan stratégique et à l'ouverture de véritables négociations sur l'ensemble de l'entreprise sur les questions d'emplois, d'organisation du travail et du service public.

Pour autant, s'il atteint les 30 % nécessaires à sa validation, cet accord n'est pas majoritaire. A elles seules, les fédérations SUD et CGT pèsent plus de 50% dans la branche Courrier-Colis. En s'opposant ensemble, elles peuvent faire tomber cet accord pourri et faire ainsi échec à la tentative des dirigeant-es de l'entreprise d'associer les organisations syndicales à leur politique.

Paris le 1er février 2017